



Déclaration liminaire de la CGT Finances Publiques

CSAL DDFiP de l'Aisne du 20 janvier 2026

Monsieur le Président,

C'est dans un contexte tout à fait particulier que se tient ce premier CSAL de l'année 2026. L'absence de vote du budget de l'État par le Parlement nous laisse toutes et tous dans l'expectative.

Si nous voulions rester positifs, nous pourrions, un temps, nous satisfaire de cette situation. En effet, le non-vote du budget empêche pour l'instant d'entériner la suppression des 550 postes à la DGFIP initialement annoncée par le gouvernement Bayrou.

Mais en attendant, ce nouveau blocage institutionnel pénalise lourdement le fonctionnement de notre administration et aura des conséquences directes sur le travail quotidien des agents des Finances publiques.

La CGT rappelle qu'un budget de progrès, favorable à un véritable renouveau des services publics, est possible. Il s'agit bien de choix politiques. La dégradation de notre administration, de notre réseau et de nos moyens n'est pas une loi naturelle. Il en va de même pour nos rémunérations, qui se contractent d'année en année.

Il est d'ailleurs difficile d'expliquer aux agents comme aux usagers que le pays serait ruiné lorsque, dans le même temps, les gouvernements successifs décident de priver délibérément l'État de recettes fiscales massives.

Ainsi, dans son rapport publié le 28 août 2025, l'Observatoire des inégalités rappelait qu'en dix ans, les politiques de baisse d'impôts ont fait perdre près de 450 milliards d'euros de recettes fiscales.

Un tel gâchis est tout simplement ahurissant. Et une fois de plus, ce sont les services publics, leurs agents et leurs usagers qui en paient le prix fort.

Sur un plan plus local, le CSAL de ce jour va traiter de l'avenir de nos services de contrôle.

La CGT se souvient qu'au moment du NRP, l'échéance de 2026 revenait sans cesse dans les discours.

Après des restructurations menées à la hache, dans le plus grand mépris des agents, des usagers et des collectivités locales, nous avons ce laps de temps pour encaisser le choc et tenter de panser nos plaies.

Nous sommes aujourd'hui en 2026, et nous reparlons de restructurations : le tableau est malheureusement posé.

De nouveau, les agents vont subir des transferts d'emplois, avec toutes les questions, les inquiétudes et les craintes que ce type de processus impose.

La CGT affirme ici une exigence simple et claire : **pas de mobilité forcée, ni géographique ni fonctionnelle, pour qui que ce soit.**

La CGT Finances Publique de l'Aisne